

—
Une bonne rédaction pour minimiser le risque

OBJECTIF(S)

- Minimiser sa responsabilité lors de l'élaboration d'un avis de valeur en transaction

NIVEAU & PUBLIC

ESSENTIEL

Dirigeants, collaborateurs commerciaux

Prérequis : aucun

MODALITÉS DE PARTICIPATION

Durée : 1 jour (soit 8 heures)

Moyens pédagogiques : Cas pratiques - Support pédagogique
Quiz d'évaluation finale

Matériel nécessaire : vidéo projecteur, paper-board

Effectif maximum : 20

INTERVENANT(S)

Formateur : Expert en évaluations immobilières

Validé par le Bureau de la Commission Formation FNAIM

TARIFS

Adhérent FNAIM : 220 € HT

Non Adhérent FNAIM : 320 € HT

PROGRAMME

I - DÉFINITION DES DIFFÉRENTES VALEURS EN IMMOBILIER

II - HISTORIQUE DE L'AVIS DE VALEUR

- Hier / aujourd'hui / réflexions sur ce qui a changé

III - QUELLE EST SA PORTÉE JURIDIQUE ?

- Engage t'il la responsabilité de l'agent immobilier ?

IV - RÉFLEXIONS SUR UN PROCESS EN AGENCE

- L'avis de valeur gratuit / payant
- L'avis de valeur sans difficulté
- Risques d'un avis de valeur d'un bien difficile à estimer
- Risques d'un avis de valeur d'un bien atypique
- Dans quel cas le faire ou décliner
- Jusqu'où doit aller ?

V - LES RÉSERVES À AJOUTER POUR MINIMISER LE RISQUE

- Appartement, maison, terrain agricole, terrain à bâtir, local

VI - L'ÉVALUATION POST CRISE SANITAIRE

- Réflexions et réserves à ajouter pour minimiser le risque

VII - LES SITES INTERNET À CONSULTER POUR MINIMISER LE RISQUE

VIII - LES ENGAGEMENTS DU DEMANDEUR POUR MINIMISER LE RISQUE

- Date de référence
- Délais
- Utilisation de l'avis de valeur

VII - EXEMPLES



Programme accessible
aux personnes
en situation de handicap